Un texte en construction avec des parents et des jeunes du Grand Montréal

En principe, tous les enfants ont le droit de s'épanouir et de réussir à l'école publique. **Dans les faits**, nous savons que les inégalités entre les groupes d'enfants font toujours partie de l'école. De nombreuses injustices portant atteinte à la dignité des enfants y sont encore commises.

Les parents veulent depuis longtemps lutter avec l'école pour l'égalité. **Néanmoins**, plusieurs obstacles les empêchent d'avancer.

C'est pourquoi, nous, citoyennes et citoyens montréalais de toutes origines, nous sommes rassemblés au sein du mouvement **Parents en action pour l'éducation** depuis 2004. Nos enfants fréquentent l'école publique. Nous avons peu à peu développé une compréhension commune des expériences que nous vivons à l'école de nos enfants.

Déclaration **pour l'égalité** en éducation

Nous avons déjà organisé cinq forums populaires dans autant de quartiers. Nous sommes parvenus à y réunir deux cents quatre-vingts (280) parents, éducatrices et éducateurs, organisatrices et organisateurs communautaires. Nous avons examiné ensemble les problèmes auxquels font face les enfants et leurs familles dans les écoles publiques et discuté des mesures à prendre pour veiller au respect des droits des enfants. L'idée de créer une Déclaration pour l'égalité en éducation a germé aux lendemains des forums populaires.

Nous avons décidé de rédiger une **Déclaration pour l'égalité en éducation** pour demander à l'école de lever les barrières à la participation des parents à son amélioration.

La création de la **Déclaration** est un geste collectif. Le texte que vous avez entre les mains en est le point de départ. Il comprend l'analyse de quatre obstacles qui se dressent devant les parents. Il contient aussi quatre propositions et des pistes d'action pour renforcer la participation des parents.

Ce texte évoluera au cours des prochains mois alors que nous irons à la rencontre de parents et de jeunes qui voudront bien partager leurs expériences et leurs points de vue.

Document de travail

Des obstacles à la participation des parents à l'école

1 L'école entretient souvent une image fausse des parents

- Les parents ne se reconnaissent pas quand on projette d'eux une image réductrice; ils se voient gratuitement attribuer des déficiences, incompétences, problèmes ou besoins. Des services et des programmes sont organisés à l'école dans l'intention de rendre les *parents plus compétents, responsables et capables de se prendre en charge*. Lorsque l'école juge les familles et tente de les éduquer à leur rôle auprès des enfants, elle impose son modèle comme l'unique référence. Elle gagnerait plutôt à valoriser les familles et à trouver les moyens de s'associer aux parents.

- Les parents ne sont pas des clients, ni des utilisateurs de services de l'école. Ils ne sont pas non plus de *parents rois*[1] qui réclament des privilèges individuels pour leur enfant. Tous ces termes se retrouvent dans le langage utilisé par le système scolaire et les médias. Les parents sont les gardiennes et les gardiens de leurs enfants en même temps qu'ils sont des citoyennes et citoyens dans l'espace public et à l'école.

- L'école prétend que plusieurs parents ne veulent pas s'impliquer à l'école ou qu'ils ont décroché de leur rôle. Le système scolaire est responsable de rejoindre et d'apprendre à connaître les parents.

Nous voulons que l'école ait une image juste des parents.

[1] Pour un « Parlement » des parents, Philippe Meirieu, Le Devoir, édition du 19 février 2007.

2 L'école ne prend pas toujours en compte les opinions et les idées des parents

- La parole des parents ne fait généralement pas le poids devant celle des experts désignés et reconnus par le système scolaire. Les parents sentent que l'école accepte mal leur opinion si elle s'écarte ou s'oppose à l'avis général. Les opinions et les idées des parents ne comptent pas toutes également : les parents de certains groupes sociaux sont plus écoutés que d'autres.

- Les parents ne savent pas vraiment à qui transmettre leurs opinions et leurs idées ni comment les défendre. Les informations qu'ils détiennent ne peuvent donc pas servir à mieux comprendre les situations vécues par leurs enfants à la maison ou à l'école.

- La communication entre les parents n'est pas nécessairement encouragée et elle reste souvent sous le contrôle de l'école. Pourtant les parents détiennent des connaissances et des informations qui pourraient servir à d'autres.

- L'école prétend que plusieurs parents n'ont pas la capacité de communiquer avec l'école parce qu'ils ne parlent pas la langue de l'école ou parce qu'ils n'ont pas le temps. Le système scolaire est responsable de solliciter le point de vue critique des parents et d'en tenir compte.

Nous voulons que l'école prenne en considération les idées et les opinions des parents.

3 L'école n'accorde pas beaucoup de place aux parents pour participer aux décisions

- Souvent les parents se retrouvent simplement à devoir accepter des décisions qui ont été prises par d'autres même si ces décisions concernent directement leurs enfants. L'information pour savoir comment participer aux décisions n'est pas toujours fournie aux parents.
- La participation des parents dans les décisions qui touchent l'ensemble de l'école est incertaine. L'assemblée générale, l'organisme de participation des parents (OPP) et le conseil d'établissement ne sont pas structurés de manière à ce que les parents soient régulièrement consultés et informés. Les parents qui sont élus n'ont pas les ressources (local, budget etc.) adéquates pour se préparer et exercer leur rôle.
- L'assemblée générale ne se réunit qu'une fois par année. Les parents n'ont pas accès à un regroupement permanent et indépendant au sein de l'école. Ils n'ont pas non plus de forum où s'exprimer et s'entendre collectivement sur les intérêts à défendre à l'école et à la commission scolaire.
- Les OPPs ne sont pas obligatoires dans l'école et sont peu ou pas connus des parents et du personnel scolaire. Ils servent surtout de bassins de bénévoles pour l'école.
- Les OPPs et les conseils d'établissement travaillent souvent en vase clos. Des décisions sont prises au nom des parents de l'école sans que les parents puissent demander des comptes.
- Les parents qui siègent dans les OPPs et les conseils d'établissement demeurent majoritairement issus des groupes les plus privilégiés de la société[2]. La diversité des familles n'est donc pas reflétée.
- L'école prétend que plusieurs parents n'ont ni la volonté ni la capacité de s'intéresser aux affaires scolaires. Le système scolaire est responsable de donner les moyens aux parents de donner leur avis, de s'informer, de prendre part aux décisions et d'exprimer leur désaccord.

Nous voulons que l'école fasse la place requise pour que les parents participent aux décisions.

[2] Mémoire de la Fédération des comités de parents du Québec, 2005 : Les parents qui vivent en milieux défavorisés ou qui sont issus de l'immigration sont grandement sous-représentés sur les instances de participation à l'école.

4 Les porte-parole officiels des parents ne les représentent pas toujours fidèlement

- Les porte-parole officiels des parents dans les conseils d'établissement, les commissions scolaires et les organisations parentales sont méconnus des parents même s'ils occupent des positions officielles et publiques. Leur rôle est souvent mal compris. Ils se tiennent assez à distance pour que les parents se demandent comment ils peuvent parler en leur nom.
- Les préoccupations pour les inégalités scolaires ne sont pas assez présentes dans les prises de position des porte-parole des parents.
- Les groupes de parents qui tentent de s'organiser et de parler en leur propre nom manquent de reconnaissance et d'appui. Les organismes qui cherchent à leur fournir de l'aide sont eux-mêmes limités dans leurs moyens d'action.
- L'école prétend que plusieurs parents négligent leur rôle en n'allant pas voter pour leurs porte-parole ou leur commissaire. Le système scolaire est responsable de réduire l'écart entre les parents et celles et ceux qui doivent défendre leurs intérêts.

Nous voulons que les porte-parole officiels des parents les représentent fidèlement.

Nos quatre propositions pour permettre une vraie participation des parents à l'école :

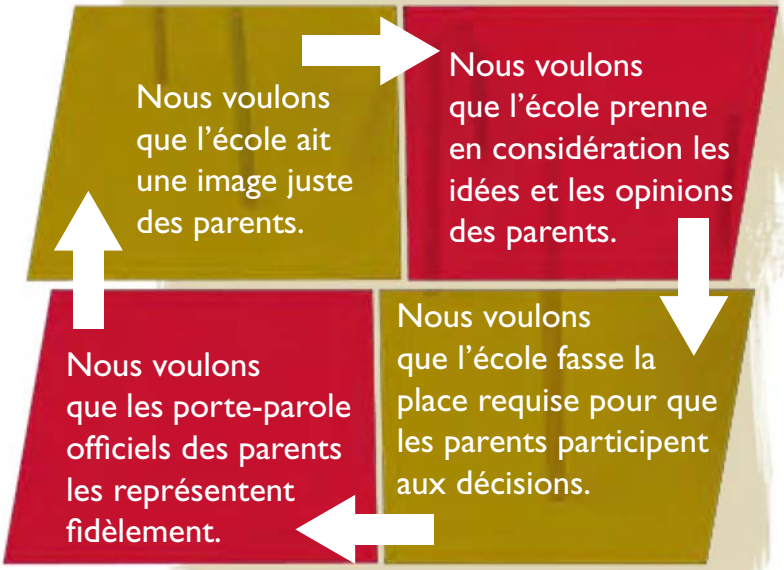

Des pistes d'action pour concrétiser nos quatre propositions

1 Pour que l'école ait une image juste des parents

- Associer à la vie de la classe et de l'école les parents qui offrent leurs talents et leurs compétences.
- Donner accès à un local aux parents, durant et après les heures normales de l'école, pour se rencontrer, échanger entre eux, se former, se donner des moyens d'agir à leur propre initiative.

2 Pour que les idées et les opinions des parents soient prises en considération

- Aider les parents à se réunir pour qu'ils se connaissent et qu'ils échangent en toute liberté et avec confiance sur leurs réalités et sur l'expérience scolaire de leurs enfants.
- Rassembler les parents pour discuter des questions qui les concernent à l'école, dégager une opinion commune et la transmettre aux autorités scolaires.

3 Pour que les parents aient la place requise pour participer aux décisions

- Habiliter les parents élus par l'ensemble des parents à rendre compte des décisions et des réalisations du conseil d'établissement et de l'OPP au long de l'année et lors des assemblées de parents.
- Développer des procédures efficaces pour une participation adéquate et égalitaire des parents dans les assemblées de parents, les OPPs et les conseils d'établissement : distribuer l'ordre du jour à l'avance, adapter l'horaire des réunions à la réalité des familles, procéder par vote lors des décisions importantes, prévoir le temps de réflexion nécessaire avant la prise de décision etc.

4 Pour que les parents soient fidèlement représentés par leur porte-parole

- Instituer chaque année quatre assemblées régulières des parents et en faire le premier instrument de consultation des parents par leurs porte-parole dans les conseils d'établissement, les commissions scolaires, les organisations parentales et chez les commissaires scolaires.
- Reconnaître et appuyer la création d'un mouvement de parents enraciné dans chaque quartier de Montréal et prendre en compte ses opinions et ses idées pour rendre les mécanismes de participation existants plus démocratiques.

Parents en action pour l'éducation
Parents in action for education
www.parentsaction.ca | ☎ 514-279-0423

Parents en action pour l'éducation est appuyé par :

Centre de ressources de la troisième avenue | Third Avenue Resource Centre

Nous remercions de leur appui financier Centraide du Grand Montréal, Patrimoine canadien et Condition féminine Canada.

Conception graphique : CoopDesign
Photographie : Yves Beaulieu
Traduction : Natasha De Cruz et Gwen Schulman

© Parents en action pour l'éducation, 22 février 2008 à Montréal

Papier 100% recyclé

Document de travail